MAIRIE DE FLEURY D'AUDE
Bd République
11560 FLEURY D'AUDE
ALM/DB/CBM2026

N° 2026-74

ARRETE PORTANT TABLEAU D'AVANCEMENT DE GRADE

Le Maire de FLEURY D'AUDE,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2011-558 du 20 mai 2011 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des animateurs,

ARRETE

Article 1er : Sont inscrits sur le tableau d'avancement au grade animateur principal de 2ème classe, établi au titre de l'année 2026 les fonctionnaires suivants :

NOM - Prénom	Promouvable à partir de
1- DEYMIE Frédéric	1er janvier 2026

Article 2 : Le présent arrêté sera communiqué au centre de gestion, afin que celui-ci en assure la publicité.

Article 3 : Le présent arrêté pourra être contesté devant le tribunal administratif dans les deux mois suivant la mise en oeuvre des mesures de publicité du tableau d'avancement.

Fait à Fleury d'Aude, le 23 juin 2026,
Le Maire,

MAIRIE de FLEURY D'AUDE ★AUDE★

André-Luc MONTAGNIER.